

ALEFPA LA REVUE



Le dossier

**Préserver l'autonomie
des personnes vieillissantes 8**

La RSE

**Pilier social : agir aussi
pour les collaborateurs 14**

La tribune

**Les associations, souffle fragile
de la République 20**

**#4 Octobre
2025**

Engagés
Tous égaux !

4



Le dossier
Préserver l'autonomie
des personnes vieillissantes

8



La RSE
Pilier social : agir aussi
pour les collaborateurs

14

Politique RH
Accompagner chacun
dans son projet professionnel

17



La tribune
Les associations, souffle fragile
de la République

20

En images...

21

Actualités

24



SOMMAIRE.

ÉDITO.

de Daniel DUBOIS
Président de l'ALEFPA



La vocation de l'ALEFPA en matière d'autonomie lui est inhérente au point même de figurer dans son nom : Association Laïque pour l'Éducation, la Formation et **L'AUTONOMIE**.

Rendre autonome : telle est l'une des missions que tous les professionnels de l'ALEFPA doivent se donner vis-à-vis des publics qu'ils accompagnent, des plus jeunes aux plus âgés puisque l'autonomie est l'une des clefs de la dignité et de la liberté.

À ses débuts, l'ALEFPA s'est consacrée aux enfants et aux adolescents, articulant étroitement l'autonomie à la question de l'éducation et de la formation. Puis, élargissant son champ d'action, elle a intégré la dimension de l'insertion sociale et professionnelle, notamment à travers la création d'ESAT ou d'Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI). Aujourd'hui, prenant en compte tous les âges de la vie, l'ALEFPA accompagne aussi bien le vieillissement des personnes en situation de handicap que la dépendance accrue des personnes âgées. Elle développe des EHPAD, des Résidences Autonomie et des services d'Aide à Domicile, toujours dans un esprit inclusif, solidaire et ouvert sur la société.

Mais devient-on complètement autonome un jour ? Sans doute pas. Chacun le souhaite, chacun tend vers cet objectif, mais nous avons toujours besoin de la présence de l'autre, de sa compagnie quand ce n'est pas de son soutien et de son aide. L'être humain est un « animal social », qui reçoit éducation et moyens d'existence et n'est pas grand-chose tant qu'il est isolé. Il organise sa vie quotidienne au milieu de ses semblables, en construisant des relations interpersonnelles et en multipliant les échanges de toute sorte avec eux.

C'est donc parce que nous ne sommes jamais complètement autonomes que nous avons besoin des autres et que nous vivons en société. L'autonomie est un chemin, et nous l'empruntons tous. C'est un parcours semé d'embûches qu'il faut surmonter, contourner parfois et toujours affronter pour progresser.

L'accompagnement des personnes dont nous nous occupons passe par la recherche de bonnes solutions pour les progrès de leur autonomie. Il s'agit, avec intelligence et bienveillance, de trouver des solutions ouvrant la voie à davantage d'autonomie. Nous mettons en place pour le plus grand nombre, des dispositifs ambitieux et complexes comme plus modestes, plus individualisés, mais toujours au plus près des besoins de chacun. Et peu à peu, elles s'affranchissent de certaines dépendances et gagent en autonomie.

Telle une courbe de Gauss, l'autonomie varie au cours de l'existence, faible dans l'enfance, elle croît puis s'étiole lorsque l'on avance en âge. Certains, du fait de leur fragilité ou de leur vulnérabilité ont davantage besoin que d'autres d'accompagnement. C'est là tout l'engagement de l'ALEFPA : **soutenir chacun dans son projet de vie, à chaque étape de son parcours !**

CONSULTEZ NOTRE PAGE SUR LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE





Jacques Goday
Administrateur délégué
pour l'Occitanie, membre
de la commission Outre-Mer

L'égalité en actes : de Mérignies au Sénégal en passant par Vernet-les-Bains, quand la différence devient une force.

“ LE JOUR OÙ
CHACUNE ET CHACUN
VOTERA, L'ÉGALITÉ
SERA LA GRANDE
GAGNANTE ”

« Passer du regard qui dévisage au regard qui envisage ».

Cette parole de Josiane Chevalier, ancienne préfète, résonne comme un manifeste. Elle illustre la mise en œuvre de tout projet, de toute démarche égalitaire.

L'égalité ne se décrète pas, elle se vit. À la MECS Albert Châtelet de Mérignies, face à ces jeunes aux parcours « compliqués », mon message encourage : *« Vous êtes capables d'apporter quelque chose à d'autres enfants également en difficulté ».*

Plutôt que de les considérer comme bénéficiaires passifs, pourquoi ne pas plutôt les placer en acteurs de solidarité, notamment en les impliquant dans un projet solidaire, celui de l'AMI* du Sénégal ?

Voilà une approche qui révolutionne les codes : ces jeunes deviennent donneurs, pas seulement receveurs !

Cette vision puise ses racines dans mon expérience personnelle avec Clément, jeune trisomique rencontré à l'IME de Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales) et devenu membre de ma famille.

Avec lui, la différence est vécue de façon concrète, notamment par le biais de regards, de l'indifférence, conséquences d'une banale ignorance. Cette expérience s'est transformée en combat pour l'inclusion véritable, pour une égalité réelle et concrète.

Mon cheval de bataille ? L'inscription sur les listes électorales de Clément et pour tous, quelle que soit la situation. C'est ce combat, couplé à l'information à transmettre aux familles, aux institutions qu'il faut mener. Le jour où chacune et chacun votera, l'égalité sera la grande gagnante. Car voter, c'est être reconnu comme citoyen à part entière, c'est exister pleinement dans la République !

L'égalité c'est aussi refuser l'invisibilisation de nos publics, c'est les mettre systématiquement en avant, leur donner la parole. C'est transformer leurs parcours difficiles en « beaux projets ».

Cette philosophie qui trouve son écho dans une belle ambition pour 2026 : impliquer des jeunes de l'ALEFPA comme volontaires olympiques lors des Jeux de la jeunesse au Sénégal. Parce que l'égalité, c'est aussi ouvrir le champ des possibles !

*Appel à Manifestation d'Intérêt. La DRAJES Haut-de-France a sélectionné huit associations françaises et huit sénégalaises pour les réunir autour de projets de coopération internationale. **L'objectif** : encourager la création de partenariats développant des projets communs.

**L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE SÉNÉGAL,
UNE COOPÉRATION QUI A DE L'AVENIR !**

L'ALEFPA, via la MECS Albert Châtelet de Mérignies, a été sélectionnée pour participer au séminaire DJOKKO 2025, un programme de coopération internationale organisé par la DRAJES Hauts-de-France. Cette sélection s'est déroulée en deux étapes : candidature sur dossier puis défense du projet en visioconférence, menée par Apsa Loum, administratrice de l'ALEFPA, et Isabelle François, directrice de la MECS.

Du 30 novembre au 7 décembre 2025, à Saint-Louis-du-Sénégal, huit structures françaises et huit structures sénégalaises vont ainsi se rencontrer pour mettre en œuvre des activités communes de solidarité.

La MECS a déjà établi des liens avec l'association **SENEKEUR**, basée à M'bour (Sénégal), dont la mission est d'apporter une aide humanitaire dans les domaines de la santé et de l'éducation aux populations défavorisées d'Afrique. Jacques Goday, administrateur de l'ALEFPA, en est également le secrétaire.

Des projets concrets sur le long terme sont également envisagés :

- ▶ Extension de la semaine sportive inter-établissements ALEFPA
- ▶ Intégration de jeunes Sénégalais pour favoriser les échanges culturels
- ▶ Participation aux JO de la jeunesse 2026 à Dakar
- ▶ Mobilisation conjointe des jeunes de la MECS et de SENEKEUR
- ▶ Promotion des valeurs sportives et solidaires

Ce projet s'inscrit ainsi dans une démarche de renforcement des partenariats et de développement de projets à plus grande envergure, en cohérence avec les missions éducatives et sociales de la MECS Albert Châtelet et les valeurs portées par l'ALEFPA.



L'équipe éducative et les jeunes de la MECS Albert Châtelet investis dans de nombreux projets solidaires, comme ici lors d'une mobilisation suite au cyclone Chido pour Mayotte

Aller encore plus loin pour les publics encore plus vulnérables!

En termes d'égalité d'accès aux accompagnements sociaux et médico-sociaux, de nombreux dispositifs innovants sont mis en place par l'ALEFPA en direction des publics dits « à double vulnérabilité ». De quoi s'agit-il ? De construire un accompagnement ciblé pour les enfants à la fois sous mesure de Protection de l'enfance et avec une reconnaissance MDPH. Focus sur deux de ces dispositifs.

SIMS : AGIR POUR L'ÉGALITÉ FACE À LA DOUBLE VULNÉRABILITÉ



Pascale Mahu

Directrice Réseau des établissements et services de l'ALEFPA en Champagne



Les bureaux du SIMS

Créé dans le cadre du Schéma Départemental Enfance et Famille 2021-2026, le Service d'Intervention Mobile de Soutien (SIMS) répond aux besoins d'enfants et d'adolescents de 6 à 18 ans, en situation de handicap et relevant de la protection de l'enfance.

Soutenu par le Conseil Départemental de la Marne et l'ARS Grand-Est, ce dispositif innovant agit pour l'égalité en renforçant le soutien aux professionnels, en prévenant les ruptures de parcours et en favorisant la continuité d'accompagnement.

En agissant auprès des enfants à double vulnérabilité, le SIMS permet à chacun l'accès à un accompagnement bien

adapté à ses besoins, il rétablit une forme d'égalité des chances en réduisant les obstacles. Son équipe mobile conseille, forme, coordonne et intervient auprès des lieux d'accueil, en période de crise, pour maintenir le lien et le confort des jeunes concernés. Située 3 rue Dumont d'Urville à Reims, elle intervient pour l'ensemble des assistants familiaux, des MECS et des Foyers départementaux de l'enfance de la Marne.

« Le SIMS propose un travail collectif et sur mesure, respectant l'expertise et les contraintes des professionnels des maisons d'enfant et des assistants familiaux. L'objectif est de favoriser la mise en place des meilleures conditions d'accueil et de développement de l'enfant, sans imposer une approche unique. »



ROUSSILLON : MECS RÉNOVÉE, ÉPANOUISSEMENT ASSURÉ

La Maison d'Enfants à Caractère Social est installée à Vernet-les-Bains depuis 1972. Cette station thermale des Pyrénées-Orientales offre un cadre naturel magnifique et sain aux enfants et adolescents confiés à la MECS.



Elle est composée de plusieurs dispositifs leur permettant de s'épanouir dans un environnement rassurant. La MECS est désormais réaménagée et agrandie : l'équipe de 156 professionnels engagés accueille et accompagne aujourd'hui 180 enfants, adolescents et jeunes majeurs dans des locaux pensés pour leur bien-être.

Le 12 septembre a eu lieu l'inauguration en présence notamment du Président de l'ALEFPA, du Vice-Président Patrick Kanner et de la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, Hermeline Malherbe.



Inauguration de la MECS du Roussillon toute neuve, le 12 septembre 2025. L'occasion de découvrir les nouveaux locaux et les activités des jeunes accompagnés

« Le bâtiment principal, datant du 19^e siècle, a fait l'objet d'une réhabilitation profonde. L'objectif : offrir un cadre moderne, accessible et modulable, adapté aux besoins évolutifs des jeunes accueillis. Mais également de répondre aux exigences actuelles en matière de bientraitance, de mixité, de confort et de sécurité » explique Michèle Bès, directrice adjointe de la structure.

FOCUS SUR...

Le Regain, unité spécialisée adossée à la MECS du Roussillon. Située à Soler (66), cette unité est dotée d'une équipe dédiée.

Son rôle ? Proposer un accompagnement éducatif aux enfants les plus vulnérables : bénéficiant d'une mesure de placement, ils sont par ailleurs porteurs d'un handicap qui nécessite une prise en charge spécifique.

LE DOSSIER.

PRÉSERVER L'AUTONOMIE DES PERSONNES VIEILLISSANTES



Catherine de Broucker
Professeur de philosophie
Secrétaire Générale

« Le devoir du philosophe est de chercher à rendre les idées confuses aussi claires et aussi distinctes que possible » - Gaston Berger

AUTONOMIE, qu'est-ce à dire, sinon le A de ALEFPA ?

En philosophie, cette notion trouve sa place dans le champ de l'éthique et de la philosophie morale lorsqu'elle concerne l'individu seul, et celui de la philosophie politique, pour un groupe, une entité collective.

Au sens premier, est autonome qui se gouverne soi-même, qui est capable de se fixer ses propres règles et ne se soumet pas à celles d'un autre qui le domine et qu'il

craint. Au sens philosophique, dérivée de la morale kantienne, l'autonomie est la liberté morale d'agir conformément à ce que dicte la raison et non en se laissant diriger par ses sentiments ou ses impulsions. Elle confère dignité et valeur à la personne humaine.

On confond volontiers autonomie et indépendance, or cette dernière est la simple capacité à assurer soi-même sa subsistance, à avoir les moyens matériels et intellectuels de subvenir à ses besoins. On peut donc être indépendant sans être autonome.

Dans le champ qui nous intéresse ici, celui des missions et responsabilités du secteur médico-social, l'autonomie est à la fois principe et finalité de notre action d'accompagnement. Elle concerne d'un côté la dimension éducative de nos missions à l'égard des enfants et des adolescents, de l'autre, l'accompagnement des personnes vulnérables, en situation de handicap ou de dépendance quels qu'en soient le degré et les causes. La dépendance est un état de fait. Elle résulte des conditions naturelles de l'existence d'une personne comme l'âge, - très jeune

ou très âgée - ou le handicap. Cela la met en situation de ne pouvoir se suffire à elle-même et d'avoir besoin de l'aide d'autrui.

De l'état de dépendance où une personne se trouve et qui constitue le fondement de sa vulnérabilité, il faut l'en faire sortir et l'amener vers le plus d'autonomie possible. Rendre autonome une personne c'est lui permettre de décider, de réaliser, de contrôler ce qui concerne tout aspect de sa vie, son organisation quotidienne, ses goûts et ses aspirations, sans qu'elle ait à en déléguer la responsabilité à un autre. C'est donc faire reculer la délégation de pouvoir à laquelle sa vulnérabilité d'âge ou de situation, sa dépendance aux autres la contraint. Si elle est enfant, c'est lui permettre de se trouver et de devenir elle-même, si elle est adulte dépendant, de rester soi-même ; dans tous les cas, c'est lui permettre d'être une personne digne de respect, animée par le sentiment de sa propre liberté de choix et de décision et qui ressent estime de soi et joie de vivre, qui se dit, pour reprendre les mots de Jean-Paul Sartre : « *ma personne, c'est mon projet* ».



Le Service à Domicile (SAD) de La Réunion fait désormais partie du Pôle Autonomie

Depuis sa création, l'ALEFPA est **au service des plus vulnérables pour « accompagner chacun dans son projet » qu'il soit éducatif, d'insertion, de maintien dans l'autonomie... ou projet de vie !**

Depuis plusieurs années, l'association a élargi son offre en y intégrant le champ des seniors. Inscrit dans une vision de long terme, cet élargissement des accompagnements en direction des personnes âgées vise à garantir la continuité des parcours, à faire vivre une solidarité intergénérationnelle, ainsi qu'à renforcer l'ancrage territorial de l'association.

L'autonomie au cœur de tous les territoires de l'ALEFPA



Le SAD de la Marne en action

En 2019 déjà, l'ALEFPA organisait un colloque national intitulé *Bien vieillir avec son corps*. Cette réflexion nourrit aujourd'hui nos actions au plus près des réalités.

L'intérêt pour ce nouveau public est **très cohérent puisqu'il répond aux enjeux du vieillissement des personnes déjà accompagnées par l'ALEFPA** : personnes handicapées vieillissantes ou précaires. Il anticipe les transformations du secteur médico-social, en lien avec les lois récentes (ASV, Bien vieillir) et les attentes sociétales.

En avril 2023, l'association a également complété son offre de service en reprenant l'AAPA dans la Marne à Vitry-Le-François et Korbey d'or à La Réunion dont l'activité est l'aide à domicile. Celle-ci est **complémentaire** des résidences autonomie. Celles que nous allons ouvrir dans toute la France, pourront créer avec les SAD des synergies territoriales depuis le portage de repas, des interventions à la carte voire la mutualisation du personnel...

ACCOMPAGNER CHAQUE PERSONNE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ET À TOUTES LES ÉTAPES DE SA VIE.

UNE OFFRE NOUVELLE POUR L'ALEFPA : LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

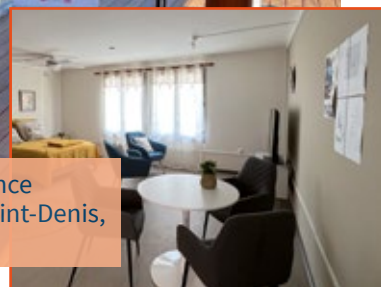
Préserver le maintien de l'autonomie des personnes vieillissantes se fait aussi à l'ALEFPA par le développement d'une offre de Résidences Autonomie (RA).

Celui-ci s'est fait en 2025 à travers les réponses à l'appel à projet HIDRA. L'élargissement du champ d'action de l'ALEFPA en direction des personnes âgées, respecte sa mission historique : **accompagner chaque personne en situation de vulnérabilité et à toutes les étapes de sa vie.**

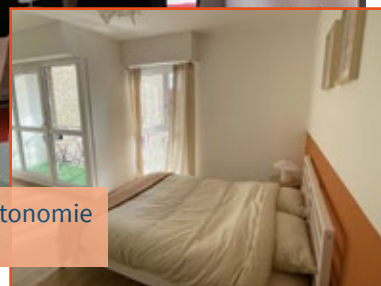
L'ALEFPA conçoit la Résidence Autonomie non comme une alternative par défaut, mais comme un **choix de vie positif et sécurisé**, porté par une vision inclusive, territoriale et résolument tournée vers l'avenir.



Visite de fin de chantier de la Résidence autonomie « Les Résidentiales » à Saint-Denis, La Réunion - 27 août 2025



Visite du chantier de la Résidence autonomie de Croix – 10 septembre 2025



Les seniors de la Résidence Carlotti (Tours) profitent de la qualité des lieux et des activités proposées



LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

Résidence autonomie :
établissement médico-social
non médicalisé destiné
aux personnes âgées de plus
de 60 ans, autonomes ou
en perte d'autonomie légère

CE
QU'ELLE
OFFRE

Un logement privatif
(T1 bis ou T2), accessible, sécurisé,
adapté au vieillissement

Des services collectifs à la carte
Restauration, buanderie, animation, etc.

Un environnement collectif stimulant,
sans obligation de participation

Un accompagnement préventif,
grâce à un projet personnalisé axé sur
la prévention de la perte d'autonomie
(ateliers cognitifs, bilans nutritionnels,
activité physique adaptée...)

Qu'est-ce qu'une
résidence autonomie ?

La Résidence Autonomie est un mode d'hébergement à caractère social, **destiné aux personnes âgées autonomes**, généralement de plus de 60 ans, qui ne souhaitent plus vivre seules à leur domicile, mais qui n'ont pour autant, pas besoin d'un accompagnement médicalisé comme en EHPAD.

Chaque résident dispose d'un logement privatif, indépendant, assorti de la possibilité d'accéder à des **espaces communs** (salle de restauration, buanderie, salle d'animation...) et à une gamme de **services à la carte** : restauration, animation, entretien du linge, etc.

La **liberté de choix** est au cœur du fonctionnement : chacun reste libre de ses horaires, de son rythme de vie et de son recours (ou non) aux services proposés.

CE
QU'ELLE
N'EST
PAS

Ni un EHPAD, ni une résidence services privée, ni une pension de famille.

Elle ne repose pas sur la médicalisation mais sur l'autonomie et le lien social.

Elle est **habilitée à l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)**, donc accessible financièrement.

BED comme Bien-Être et Dépendance : un projet innovant à l'EHPAD Devulder

Le projet « Bien-Être et Dépendance » (B.E.D.) est un projet innovant destiné aux personnes en situation de grande dépendance : son objectif premier est d'améliorer la prise en charge des résidents en EHPAD face à l'évolution de leurs pathologies. Il s'agit de répondre à leurs besoins de lien social, de bien-être et de stimulations sensorielles alors que leur dépendance s'accroît du fait de la dégradation de leur état de santé et de l'avancée en âge.

Mieux accompagner la grande dépendance tout en valorisant les professionnels

« Avec l'âge, les personnes dépendantes en EHPAD deviennent « grandes dépendantes » et leur participation au PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) et/ou aux animations « classiques » proposées par l'EHPAD, ne sont plus adaptées.

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, offrir un accompagnement bien adapté aux besoins de ce public particulier, est fondamental. Et dans un contexte où les soignants ont besoin de retrouver du sens dans leur pratique, ce projet mis en place dès 2023, avait également pour but d'améliorer leur qualité de vie professionnelle et de renouer avec les valeurs éthiques du soin » explique Mélanie Cailliez, Directrice de l'EHPAD d'Esquerdes dans le Pas-de-Calais (Hauts-de-France).

Pour mener à bien ce projet : le choix d'une méthode participative !

L'accompagnement bien adapté à la grande dépendance était un service non offert jusque-là à l'EHPAD d'Esquerdes. La mise en place du projet « **BED, Bien-Être et Dépendance** » s'est faite selon la méthode de la « gestion de projet » tant pour élaborer que pour piloter et évaluer la réponse proposée par l'équipe de professionnels. Avec le soutien des services supports de la Direction Générale et de la Direction Territoriale des Hauts-de-France, cette méthode semblait évidente. L'expérimentation d'une offre sociale et médico-sociale nouvelle amène à répondre à des objectifs

précis et à entreprendre des actions avec des ressources nouvelles elles aussi. Ce projet a donc été « managé » en mode participatif et collaboratif. Il a pu déboucher sur une co-construction d'offres d'accompagnement pour ce public spécifique de la grande dépendance. Il a permis aussi la construction d'outils nouveaux pour la constitution



d'une file active, l'élaboration d'outils d'évaluation des actions menées auprès des résidents, des équipes pluridisciplinaires et des familles afin de vérifier que les objectifs et/ou les attentes ont bien été atteints.

Résultat obtenu : une réponse concrète, respectueuse et novatrice

Exemple de réponse concrète : un trinôme composé de deux professionnels - l'un du Pôle Soins, l'autre du Pôle Social, une aide soignante et une animatrice ou une personne en service civique Sénior par exemple - et un prestataire dédié à une activité spécifique, consacre une journée complète au résident. Le choix de réaliser un trinôme professionnel mixte permet de faire tomber les frontières entre soins et accompagnement. Le programme de la journée est co-construit en fonction des goûts du résident évalués dans son Parcours de Soins, de Santé et de Vie.

LE DISPOSITIF MIS EN PLACE APPORTE BIEN UNE RÉPONSE APPROPRIÉE AUX OBJECTIFS D'UN ACCOMPAGNEMENT RESPECTUEUX ET BIENVEILLANT.

- Il positionne **le résident** au cœur de la démarche
- Il fait tomber les frontières entre **soins et accompagnement**
- Il donne les moyens d'accueillir des publics aux **besoins spécifiques**
- Il permet de repenser l'**équipement et l'environnement** de l'EHPAD
- Il permet d'évaluer les **besoins et les souhaits des personnes** ainsi que l'organisation des ressources de l'EHPAD qui peuvent servir à leur réalisation
- Il s'inscrit dans la démarche de valorisation des **approches non médicamenteuses**



QU'EST-CE QUE LA GRANDE DÉPENDANCE ?

On parle de « grande dépendance » quand une personne ne peut plus réaliser seule les gestes simples du quotidien – se laver, manger, se déplacer, prendre soin d'elle-même... – qu'elle a donc besoin d'une aide constante pour vivre. Cela concerne des personnes lourdement handicapées ou très âgées, parfois en fin de vie.

En France, on mesure ce niveau de dépendance avec un indicateur appelé **GIR** (Groupe Iso-Ressources). **GIR 1 ou 2** sont les niveaux les plus lourds de dépendance. Cela signifie que la personne est le plus souvent alitée ou en fauteuil-roulant, elle communique difficilement, est dans un état apathique, mange peu, se sent isolée. Souvent elle souffre beaucoup.

Dans ces situations, l'accompagnement vise à soulager la douleur physique et morale, à éviter la dégradation rapide de l'état de santé (syndrome de glissement), à maintenir le confort et la dignité de la personne et à préserver au maximum sa qualité de vie.

À l'EHPAD Devulder, l'équipe soignante est aussi attentive à ce public en grande vulnérabilité qu'au public dépendant de l'EHPAD (personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives). Les professionnels ont choisi de consacrer un dispositif spécifique pour identifier et répondre aux besoins de ces résidents qui ne peuvent plus accéder aux activités « classiques » de l'EHPAD.



Des activités cibles sont proposées à la personne : bain et repas thérapeutiques, massage par une socio-esthéticienne séance musicale, balade en extérieur... au plus près de ses goûts et de ses possibilités

Agir aussi pour les collaborateurs



Nicolas Bazzo
Directeur territorial
de la Nouvelle-Aquitaine

D'abord transformer l'existant! Une stratégie dynamique et réaliste en Nouvelle-Aquitaine

Soyons lucides : en matière de développement durable et d'impact environnemental, nous savons que nous partons de loin sur certains aspects en Nouvelle-Aquitaine. Entre autres, nos infrastructures ont de l'âge et certaines habitudes doivent évoluer.

Mais cette réalité est un formidable moteur ! Conformément au projet associatif, nous avons la volonté inébranlable de faire de la RSO et

de la Transition Écologique un des axes stratégiques de notre territoire. Nous allons transformer nos défis en opportunités concrètes. Notre stratégie : transformer l'existant !

La Nouvelle-Aquitaine se positionne comme le laboratoire qui pense qu'une transformation rapide est possible. Notre stratégie se concentre sur des leviers structurels et mesurables :

Le bâtiment :

de l'ancien au performant

Face à des locaux parfois énergivores, nous engageons des audits énergétiques pour obtenir un diagnostic sans concession. C'est le point de départ pour se conformer

au décret tertiaire et planifier des réductions d'énergie drastiques. Notre objectif : transformer nos vieux murs en modèles de sobriété.

Mobilité durable :

passer à la « vitesse verte »

Nous devons sortir du modèle « tout-voiture », même en territoires ruraux. En développant le concept que la première mesure à mettre en place demeure « le trajet que l'on ne réalise pas », en soutenant le développement des initiatives de covoiturage notamment KAROS, en optimisant les circuits de nos transports collectifs... nous réduisons de fait notre empreinte carbone et optimisons les déplacements entre sites.

L'économie circulaire et la vie des équipes

Nous prouvons que l'impact est dans le geste. Travailler en circuits courts avec les producteurs locaux, c'est mieux nourrir nos personnes accompagnées et soutenir l'économie de nos territoires. De plus, la mise en place de pro-

grammes d'écogestes (gestion des impressions, réduction du numérique) dans nos bureaux et autres nous permet de rationaliser l'utilisation de nos ressources au quotidien.

Ce projet est « ambitieux », mais

il est à notre portée. Pour rattraper notre retard et identifier les solutions les plus efficaces, nous n'avons pas besoin de défis impossibles, mais d'un pragmatisme qui émerge la plupart du temps... de l'intelligence collective.

Quand la RSE prend le volant !

Nos engagements RSE se traduisent par des actions partagées et structurées.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'enquête nationale menée tous les quatre ans par l'association. Elle porte sur la qualité de vie au travail, la santé, la sécurité et les conditions d'exercice des professionnels.

En 2022, plus de 1 300 répondants ont permis de dégager des priorités d'amélioration.

Parmi les mesures issues de ce dialogue, la mise en place d'un dispositif de covoiturage. Cette initiative, élaborée en concertation avec les partenaires sociaux, illustre notre engagement à agir concrètement sur les enjeux environnementaux tout en renforçant le lien social, la solidarité entre les équipes et le bien-être au travail.

Le covoiturage, une mesure sociale, accessible et fédératrice...

D'un point de vue social, le covoiturage renforce le lien entre collaborateurs, créant des opportunités d'échange, de convivialité et de coopération. Il constitue une solution inclusive pour les personnes dépourvues de véhicule, vivant dans des zones mal desservies ou travaillant selon des horaires atypiques. Il participe à l'amélioration de la qualité de vie au travail en rendant les trajets plus agréables et moins stressants.

... et bonne pour l'environnement !

En 2022, le bilan carbone de l'ALEF-PA montre que les déplacements constituent la troisième source d'émissions de gaz à effet de serre. Soit 5,2 kT CO₂ équivalent. Les trajets domicile-travail comptent pour 10 % de ces émissions. D'où l'importance de repenser les mobilités quotidiennes de façon plus responsable.

Sur le plan environnemental et économique, la plus-value du covoiturage est donc incontestable. En réduisant les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique et sonore, tout en diminuant les coûts liés aux déplacements, il s'impose dans toute stratégie de mobilité durable.

“ **INTÉGRER LE COVOITURAGE DANS UNE POLITIQUE RSE, C'EST FAIRE LE CHOIX D'ÊTRE UNE ASSOCIATION QUI AGIT, QUI INSPIRE ET QUI TRADUIT SES VALEURS EN PRATIQUES TANGIBLES. CAR AUJOURD'HUI, NOTRE RESPONSABILITÉ SE MESURE PAR NOTRE CAPACITÉ À PASSER À L'ACTION, MÊME POUR ALLER AU BUREAU !** ”

Karos, le covoiturage qui transforme chaque trajet en levier d'action

L'entreprise Karos, spécialisée dans le covoiturage intelligent, a été retenue pour nous aider à mettre en place cette initiative. Le déploiement, initié en octobre 2024, s'étendra jusqu'en décembre 2025. Ponctué de campagnes incitatives, il vise à favoriser l'adhésion et à ancrer durablement cette nouvelle culture de mobilité partagée.

L'application mobile Karos facilite le covoiturage du quotidien. Elle permet aux utilisateurs de partager leurs trajets domicile-travail de manière flexible, sécurisée et adaptée aux contraintes de chacun. Elle met ainsi en relation des covoitureurs situés à proximité du domicile ou du lieu de travail, qu'ils soient membres de l'association ou extérieurs.

Cette ouverture élargit considérablement les possibilités de trajets partagés. Son interface intuitive offre une organisation souple : les déplacements peuvent être planifiés à l'avance ou décidés en dernière minute, selon les besoins de chacun. Une garantie de retour, assuré en cas d'annulation du covoitureur initial, renforce la confiance des utilisateurs. Ce qui encourage la pratique en toute sérénité !



Témoignage de Galdric Pelletant, Chef de service éducatif, au sein du Pôle Pédiatrique de Cerdagne*

« En Cerdagne, territoire de montagne, quelques salariés utilisent régulièrement le covoiturage. Il permet de palier le réseau de transports en commun, insuffisamment dense et qui exclut le personnel intervenant sur des horaires d'internat.

Ce qu'ils apprécient ? Avant tout l'intérêt économique du dispositif. Mais également l'aspect convivial, et le fait de pouvoir décompresser avant le retour à la maison. Et puis, sur le plan sécuritaire, on adapte aussi sa conduite, on est plus raisonnable.

Le covoiturage est donc un mode de déplacement rapide, efficace, économique et convivial qui ne demande qu'à être promu et expliqué pour se développer ! »

*Pôle qui comptabilise 166 trajets



DEPUIS LE LANCEMENT DE KAROS, C'EST :



840 TRAJETS RÉALISÉS

soit 20 550 km parcourus



1 380 € DE POUVOIR D'ACHAT REDISTRIBUÉ



2,6 TONNES D'ÉMISSION DE CO₂ ÉVITÉES

(soit 28,6% de l'empreinte carbone d'un citoyen français ou encore 591 allers/retours Paris-Marseille en TGV ou 1 056 132 emails

(source : ImpactCO₂ de l'ADEME)

Chaque projet professionnel mérite d'être soutenu, tel est le credo de la politique RH de l'ALEFPA

Pour l'ALEFPA, chaque projet professionnel est une richesse, et chaque ambition mérite d'être encouragée. Forte de ce constat, l'ALEFPA soutient les projets professionnels de ses collaborateurs, assurant ainsi sa mission sociale et humaine. Explications.

L'ALEFPA soutient activement les parcours individuels, dans une logique de développement des compétences et de reconnaissance des talents. Pourquoi ? Pour garantir la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies. Elle s'engage ainsi à créer un environnement propice à l'épanouissement professionnel par une politique RH valorisante.

Les souhaits d'évolution professionnelle traduisent une quête de sens, de reconnaissance et de développement personnel. Ces aspirations peuvent se concrétiser de multiples façons : un changement de poste ou de fonction, avec ou sans prise de responsabilités supplémentaires, l'accès à des formations qualifiantes ou diplômantes. Mais aussi par reconversion, vers un autre métier du secteur, par mobilité interne, fonctionnelle ou géographique, ou encore par l'implication dans des projets transversaux et sortir du cadre strictement opérationnel.

Ces dynamiques sont autant d'opportunités pour renforcer la motivation, l'engagement et la fidélisation des équipes, tout en répondant aux enjeux d'attractivité du secteur. Dans les métiers exposés à une forte pénibilité — physique, émotionnelle ou mentale — l'évolution professionnelle s'inscrit aussi dans la volonté de préserver la santé à long terme. Les entretiens périodiques, annuels de progrès ou professionnels, permettent d'identifier ces situations, de prévenir l'usure professionnelle et de réfléchir à des alternatives adaptées.

Par ailleurs, grâce à son implantation sur 24 départements, l'ALEFPA

offre des opportunités de mobilité géographique, favorisant la diversité des parcours et l'adaptation aux projets de vie des collaborateurs.

Ces mobilités internes contribuent à la dynamique du réseau, au partage des bonnes pratiques et au renforcement de la culture associative. Elle est pleinement reconnue comme un critère d'engagement et d'adaptabilité. Et pour sécuriser ces transitions professionnelles, l'ALEFPA mobilise des dispositifs tels que tutorat, formation et périodes d'intégration.

Une politique RH au service du développement associatif

Le développement constant de l'ALEFPA permet aussi également de créer de nouvelles fonctions, d'ouvrir des perspectives d'évolution, en lien avec les besoins du terrain et les aspirations individuelles. L'ouverture de nouveaux établissements ou services génère notamment des besoins

en encadrement, coordination, animation, gestion... Et offre ainsi la possibilité de candidater sur des

“ J'AI BÉNÉFICIÉ DE FORMATIONS TANT INTERNES QU'EXTERNES, CE QUI M'A PERMIS D'ACQUÉRIR TOUTES LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR APPRÉHENDER MON NOUVEAU POSTE AU SEIN DE L'ORGANISATION. ”

David Dugimont, éducateur spécialisé devenu référent RH

fonctions évolutives, d'enrichir son expérience professionnelle et de monter en compétences.

L'ALEFPA offre ainsi un cadre stimulant, évolutif et sécurisant, propice à la construction de parcours professionnels riches et durables. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans le plan QVCT* porté par l'association.

Son objectif : améliorer les conditions de travail, renforcer le bien-être des collaborateurs au quotidien et créer un cadre professionnel durable et motivant.

**Qualité de vie et de condition de travail*

EN CHIFFRES

En 2024

108 formations* diplômantes/certifiantes réalisées, soit...

24 280 heures effectuées par...

- **84 stagiaires** pour acquérir des **compétences éducatives, pédagogiques ou thérapeutiques**
- **17 stagiaires** pour acquérir des **compétences managériales**
- **7 stagiaires** pour acquérir des **compétences de fonctions support**

**hors alternance*

49% des formations sont suivies par des stagiaires des **catégories sociales « ouvrier » ou « employé non qualifié »**, pour accéder à une qualification et/ou une évolution professionnelle.



David Dugimont
sur son nouveau
poste de travail

DAVID DUGIMONT

D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ À RÉFÉRENT RH, UN PARCOURS ATYPIQUE

S'il est aujourd'hui référent RH dans les établissements du territoire du Grand-Est, David Dugimont a été recruté comme éducateur en 2010 par l'association ASEV. Il a ensuite obtenu le diplôme d'Éducateur Spécialisé par VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Il a ainsi depuis toujours une connaissance des enjeux concrets du secteur social et médico-social, ce qui s'avère précieux dans ses fonctions actuelles.

En 2022 l'ASEV rejoint l'ALEFPA, au sein de ce qui est aujourd'hui la Direction Territoriale du Grand-Est. À la faveur de cette intégration, des possibilités nouvelles d'évolution professionnelle s'ouvrent aux personnels de la MECS. C'est dans ce contexte qu'en juillet 2022, David Dugimont a l'opportunité de devenir technicien comptable puis en 2024, référent RH. Cette transition progressive a été encouragée par le Directeur Territorial, Francis Ferreira.

Pour réussir cette reconversion, la direction des RH de ALEFPA a mis en place un dispositif d'accompagnement complet dont a pu bénéficier David Dugimont en suivant des formations internes comme externes, lui permettant d'acquérir les compétences nécessaires à son nouveau poste. Aujourd'hui, il s'épanouit pleinement dans ses fonctions de référent RH.



Samy Benrached
lors d'une visite
sur la péniche
La tête de l'eau

SAMY BENRACHED

L'OPPORTUNITÉ DE METTRE À JOUR DES TALENTS PROFESSIONNELS

Entré dans l'Association Alter-Égaux en novembre 2004 comme moniteur-éducateur au Centre Éducatif Renforcé (CER) Oxygène, Samy Benrached a été embauché en CDD, puis en janvier 2005, de façon pérenne.

En 2010, il entreprend une VAE d'Éducateur Spécialisé. Ce diplôme obtenu, d'abord nommé sur des fonctions de coordinateur, six mois plus tard, il est nommé chef de service faisant fonction. En 2012, à l'issue d'une année d'exercice comme cadre intermédiaire, il est nommé chef de service éducatif du CER et entame la formation du CAFERUIS dès l'année suivante.

Pendant presque 12 ans, Samy Benrached reste chef de service. Entre temps, en 2018, l'Association Alter-Égaux rejoint l'ALEFPA. En septembre 2022, il est sollicité, pour assurer une fonction de directeur par intérim du Pôle Protection de l'Enfance du Valenciennois.

Il passe avec succès le protocole de recrutement de Directeur en 2023. Il entame et obtient cette même année, un Master en Sciences de l'Éducation et de la Formation, option Ressources Humaines dans les Institutions Éducatives.

Un an après, l'ALEFPA valide la restructuration du Pôle Protection de l'Enfance du Valenciennois en distinguant les établissements relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de ceux de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Samy Benrached dirige désormais les deux CER « Oxygène », « La Tête de l'Eau » et le DAJ « Métamorphose ».



Emmanuelle Davidas
lors de la reprise de l'UDAF
Martinique, une étape clé dans
l'histoire de l'ALEFPA
et dans son développement sur
le territoire de la Martinique.
Elle témoigne de son
engagement continu dans
les actions en faveur
de l'inclusion et de
la solidarité.

EMMANUELLE DAVIDAS

UNE ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE AU BÉNÉFICE D'UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

Emmanuelle Davidas entre comme Éducatrice Spécialisée stagiaire au CHRS Rosannie Soleil à la Martinique en 2009, puis elle y est embauchée. Ce sera le révélateur de son intérêt très fort pour l'accompagnement de publics en difficulté sociale.

Elle découvre aussi la démarche qualité et participe à la première évaluation de l'établissement. Bientôt nommée référente insertion, elle coordonne au sein du CHRS le travail en réseau avec les institutions du secteur, tutore des stagiaires et s'engage de plus en plus dans l'organisation des différents services.

La direction la désigne ensuite comme cheffe du projet de création du CHRS Urgence. La mission est un succès, elle est retenue pour le poste de cheffe de service, installe le dispositif et s'investit notamment dans la mise en service des dispositifs d'hébergement pour les femmes victimes de violence.

Emmanuelle Davidas poursuit sa formation par un M1 en Ingénierie des Actions d'Insertion et de Développement Local (IAIDL), elle entreprend la formation du CAFERUIS et s'engage dans un M2 en Management des Organisations Sanitaires et Sociales.

En novembre 2024, dans un contexte de crise et de restructuration managériale du territoire de la Caraïbe, elle accepte l'encadrement du pôle hébergement logement aux côtés de la directrice adjointe nouvellement nommée. Quatre mois plus tard, elle accepte le pilotage des établissements de Martinique ainsi que la conduite de la reprise par l'ALEFPA de l'association UDAF qui gère entre-autre, un service de mandataires judiciaires.

Trois exemples de mobilité interne réussie

Ces trois parcours illustrent parfaitement les possibilités d'évolution professionnelle à l'ALEFPA.

D'éducateur spécialisé aux ressources humaines, de moniteur ou stagiaire en formation jusqu'à directeur d'établissement, il est possible de se construire un projet professionnel ambitieux tout en restant fidèle aux secteur social et médico-social.

L'expérience de terrain, trait commun à ces trois parcours, couplée à des compléments de formation professionnelle, a permis à chacun d'occuper une position unique au service du personnel pour l'un, de développer leurs talents en faisant émerger de nouvelles compétences managériales et gestionnaires pour les autres.

Hauts-de-France, Martinique ou Marne, quel que soit le territoire, l'ALEFPA par sa diversité et sa dimension nationale permet à ses professionnels de progresser et d'évoluer. À noter aussi, que chacun de ces professionnels appartenait à son arrivée à une association qui a rejoint l'ALEFPA.





Olivier Baron
Directeur Général
de l'ALEFPA

Les associations, souffle fragile de la République

Elles sont partout et souvent invisibles. Dans le gymnase d'un quartier populaire, au chevet d'une personne âgée isolée, sur le trottoir où une maraude distribue un repas chaud. Elles sont un million et plus, modestes ou puissantes, portées par des mains bénévoles ou par des milliers de salariés. Les associations sont ce tissu discret qui empêche la société française de se déchirer.

Le rapport récemment publié par l'Inspection générale des finances et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche vient en dresser le tableau : **53 milliards d'euros** de financements publics leur sont consacrés chaque année. Non pas comme une faveur, mais comme la reconnaissance d'un rôle essentiel : mettre en œuvre, au plus près des vies, des politiques publiques que l'État seul ne sait pas toujours incarner.

Pourtant, derrière la puissance apparente, une inquiétude sourd. Les crises successives, l'inflation, l'extension du « Ségur » aux métiers du soin et de l'accompagnement ont fragilisé nombre d'associations sociales et médico-sociales. Le rapport suggère des économies — jusqu'à trois milliards d'euros — en révisant les subventions, en durcissant la fiscalité des dons, en invitant collectivités et opérateurs à réduire la voilure. C'est oublier que dans ces économies se jouent des visages, des destins, parfois des vies.

La question posée n'est pas seulement budgétaire. Elle est politique et humaine : voulons-nous traiter les associations comme des prestataires qu'on rémunère et qu'on contrôle, ou comme des alliées qui incarnent une démocratie vivante, charnelle, enracinée ?

La République ne s'est jamais construite seule par ses institutions. Elle a eu besoin de cette multitude d'initiatives, de cette ferveur citoyenne qui fait tenir les marges et invente l'avenir. Chaque euro retiré à une association n'est pas seulement une ligne effacée dans un budget : c'est une main qu'on lâche, une parole qu'on tait, un souffle qu'on éteint.

Plutôt que de parler d'économies, parlons de pacte. Un pacte de confiance et de clarté : simplifier, sécuriser, donner une visibilité pluriannuelle, reconnaître enfin que la générosité et le bénévolat sont une richesse nationale aussi précieuse que l'or de nos réserves.

Ce débat, au fond, n'est pas technique. Il est moral. Les associations ne sont pas un coût : elles sont la respiration d'un pays qui veut rester fidèle à sa devise. Sans elles, Liberté, Égalité, Fraternité ne seraient que trois mots gravés sur le fronton des mairies.



HAUTS-DE-SEINE : le 20 mai dernier, les jeunes du Service d'Hébergement Semi-Autonomie (SHSA) ont assisté au spectacle *Les Indes galantes*, à La Seine Musicale. La soirée a été un franc succès ! Les jeunes, qui ont beaucoup aimé le spectacle, ont été interviewés par le Département des Hauts-de-Seine. (à retrouver sur notre site internet et celui du Département). Chaleur, dynamisme et plaisir de se retrouver étaient au rendez-vous !



Océan Indien : le 14 juin, le Pôle Gernez Rieux à La Ravine des Cabris a accueilli une journée festive et mémorable pour célébrer les 50 ans de présence de l'ALEFPA à La Réunion. Entre ateliers interactifs, village agricole, animations culturelles, repas partagé et hommages institutionnels, cette fête a réuni l'ensemble de la communauté autour des valeurs fortes de l'association.

FATTAH RAID SOLIDAIRE : du 27 au 29 juin dans la Marne ce rendez-vous sportif et solidaire a réuni une centaine de personnes, incluant enfants, adultes, professionnels, bénévoles et amis.



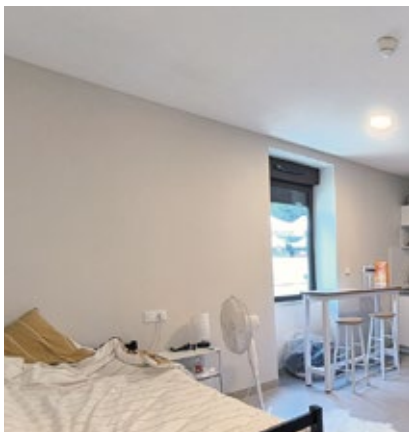
43^E ÉDITION DES ALEFPIADES : tenue du 30 juin au 4 juillet, dans la Marne, cet événement majeur illustre comment le sport est un véritable vecteur de solidarité, d'inclusion et de vivre ensemble. Au programme : randonnée pédestre, course d'orientation, hip-hop, canoë, cécifoot, tir à l'arc, pétanque, basket, natation, boxe, football, etc. Un grand bravo à tous nos champions et toutes nos championnes !



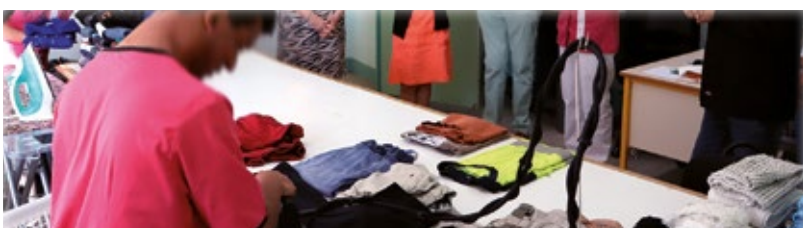
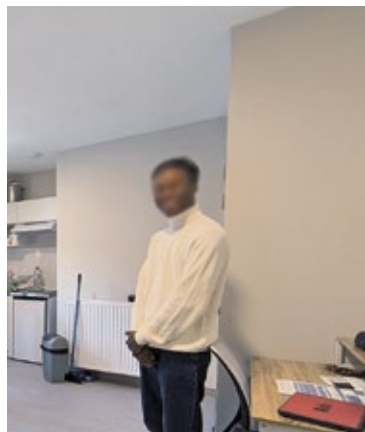
HAUTE-MARNE : les 16 et 17 juin s'est déroulée la restitution du projet culturel. Le livre *Heurs et Malheurs de l'étrange famille Dyscornu* est la conclusion d'un an de création littéraire et plastique au sein de l'Unité d'Enseignement Externalisée collège du DITEP Henri Viet.



CARAÏBE : fin juillet a eu lieu l'installation effective des hommes de la résidence d'accueil dans les anciens locaux du CHRS urgence (Sainte-Luce). Ils sont ravis de leur nouvel environnement et fourmillent d'idées !



OCCITANIE : le 12 septembre, les officiels inauguraient la MECS du Roussillon (Vernet-les-Bains) . Après un ambitieux projet de réhabilitation, la MECS est désormais réaménagée et agrandie, au bénéfice des 180 enfants, adolescents et jeunes majeurs qui disposent à présent de chambres confortables et d'un outil de travail adapté !



ALLIER : le 19 septembre, le président de l'ALEFPA, Daniel Dubois, a rendu visite aux équipes et aux jeunes accompagnés de l'IME Le Réray (Aubigny). Au programme : visite du lieu, des équipements et échanges autour des activités proposées.



HAUTS-DE-FRANCE : samedi 7 juin, le DITEP Jacques Pauly (Cambrai) fêtait ses 10 ans dans une ambiance incroyable ! Une belle occasion de se réunir et de revenir sur l'histoire de l'établissement. Ateliers, expositions, représentations artistiques, fresque participative et même une troupe déambulante ont rythmé cette journée « kermesse ».



NOUVELLE-AQUITAINE : le 20 septembre, la 4ème édition de l'ALEFPA Trail d'Eymoutiers (Haute-Vienne) a rassemblé près de 2000 sportifs pour marcher, courir, se dépasser ! Et surtout, être ensemble pour célébrer le sport et la solidarité, dans une ambiance de folie... Merci à toutes et tous, et notamment aux bénévoles sans qui cet événement devenu incontournable ne pourrait pas avoir lieu !

La vie dans les territoires



VENDEE : le 24 août, le Dispositif d'Hébergement Permanent (DHP) a organisé son vide-grenier solidaire annuel. Au parc de la Tournerie à Aubigny, plus de 60 exposants ont répondu présents et apprécié ce cadre ombragé et convivial. La buvette, tenue par nos jeunes, a connu un franc succès !



GRAND-EST : du 29 août au 8 septembre, l'ALEFPA était présente à la Foire de Châlons (Marne). Et dans le cadre de la *Dizaine de la Santé* de cet événement, elle a organisé une conférence sur la santé mentale des adolescents.



RENTREE À LA DG : le 10 septembre, Olivier Baron, Directeur Général de l'ALEFPA a organisé une réunion de rentrée. Il a ainsi posé le cap de l'association et mobilisé les équipes.



BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ : le 17 septembre, le DITEP Leconte de Lisle (Luxeuil-les-Bains) a célébré son 50^e anniversaire lors d'une journée riche en émotions. La matinée, animée par Caroline Pierrat, directrice actuelle et Laurent Quiles, directeur historique de l'établissement, a permis de retracer un demi-siècle d'évolution, de transformations et d'innovation au service des jeunes.



CODIR : du 30 septembre au 2 octobre, tous les directeurs et toutes les directrices du siège et des territoires se sont réunis pour un CODIR en présentiel.

La nouvelle Direction Territoriale Grand-Est officiellement inaugurée



De gauche à droite : Francis Ferreira, Directeur Territorial Grand-Est, Olivier Baron, Directeur Général ALEFPA, Daniel Dubois, Président de l'ALEFPA, Jean Marc Roze, Président du Département de la Marne, Lise Magnier, Députée de la quatrième circonscription de la Marne et Pascale Michel, Vice-Présidente chargée de l'Habitat de Châlons-en-Champagne Agglo

Lundi 30 juin, l'ALEFPA a officiellement inauguré sa septième Direction Territoriale, marquant ainsi son implantation dans la région Grand-Est, un territoire en plein développement.

Un moment fort pour l'ALEFPA

L'inauguration des nouveaux locaux de la Direction Territoriale Grand-Est marque une étape supplémentaire dans le renforcement de la présence de l'association sur un territoire en plein développement.

Une nouvelle Direction Territoriale, pourquoi ?

Implantée à Châlons-en-Champagne, la nouvelle Direction Territoriale Grand-Est constitue un levier stratégique pour accompagner le développement de l'ALEFPA dans un territoire en pleine mutation. Elle regroupe, sous l'autorité d'un Directeur Territorial, une mission stratégique de proximité et un Centre de gestion intégralement rattaché à cette direction. Ce centre de compétences mutualisées renforcera l'appui opérationnel aux établissements du territoire en matière de ressources humaines, de formation, de gestion comptable et financière, d'accompagnement juridique, de pilotage de la qualité et de développement numérique.

Dans ce territoire contrasté, entre l'attractivité de Reims, les dynamiques périurbaines et les zones plus enclavées, l'ALEFPA affirme son engagement pour réduire les inégalités d'accès aux droits, aux soins, à l'éducation et à l'insertion, malgré les défis persistants en matière de mobilité et de couverture numérique.

Une histoire de longue date

Présente sur le territoire depuis 1977, l'ALEFPA a débuté son engagement dans la Marne (à Reims), avec la reprise du village Yvon Morandat, devenu MECS Yvon Morandat.

Le Grand-Est, un territoire de 2 départements : la Marne et l'Aube

- 18 établissements et services, agissant dans les domaines de la protection de l'enfance, du médico-social enfant et de l'autonomie
- 372 personnes accompagnées
- 240 salariés en CDI (150 Équivalents Temps Plein)
- 84 travailleurs handicapés en ESAT

DU 29 AOÛT AU 8 SEPTEMBRE, L'ALEFPA ÉTAIT PRÉSENTE À LA FOIRE DE CHÂLONS (MARNE)

Dans ce cadre, elle a organisé une conférence sur la santé mentale des adolescents. Environ 100 collégiens de Châlons-en-Champagne et Saint-Memmie, accompagnés de leurs enseignants, étaient présents.

Un événement réalisé en collaboration avec l'EPSM de la Marne (Passerelle jeunes / Maison des adolescents), et le CHU de Reims.



Lors de cet événement, la santé mentale, grande cause nationale 2025, était à l'honneur avec de nombreuses animations autour du bien-être, des addictions, du handicap, de la prévention et bien plus. Une occasion de découvrir tous nos établissements de la Direction Grand-Est fraîchement créée...

ALEFPA et Caisse des Dépôts : un partenariat au service des territoires ultramarins



De gauche à droite : François Cuvelier, vice-président de l'ALEFPA, Patrick Kanner, vice-président de l'ALEFPA, Michel Ménard, président du Conseil Départemental de la Loire Atlantique et Olivier Baron, Directeur Général de l'ALEFPA.

Le 23 septembre 2025, à l'occasion de la journée DOM organisée dans le cadre du congrès HLM, l'ALEFPA et la Caisse des Dépôts ont franchi une nouvelle étape de leur coopération en signant une convention de partenariat. Cet acte, empreint de responsabilité et de vision, vient consacrer un travail de fond engagé depuis plusieurs années dans les territoires d'outre-mer.

Depuis plus de 50 ans, l'ALEFPA y développe une présence forte, inscrite dans la vie quotidienne et sociale des départements d'outre-mer. Elle y accompagne enfants, adolescents, adultes et personnes âgées en situation de vulnérabilité, en portant haut les valeurs de solidarité, d'innovation et de proximité.

La Caisse des Dépôts, de son côté, joue un rôle déterminant d'investisseur et de partenaire du développement local, en appui aux collectivités, aux acteurs sociaux et aux bailleurs. Ensemble, nous avons déjà su relever de nombreux défis, notamment à La Réunion avec la SEMADER, en Guadeloupe avec la SIG et en Martinique avec la SIMAR. Ces collaborations ont permis la mise en œuvre concrète de projets structurants, favorisant l'accès au logement, l'inclusion et l'amélioration de la qualité de vie.

La convention signée vient conforter cette dynamique : elle vise à renforcer l'ancrage de l'ALEFPA dans les DOM et à sécuriser ses projets de développement, qu'il s'agisse de la rénovation d'établissements médico-sociaux, de la construction de logements



Signature entre l'ALEFPA et la CDC DOM à l'occasion du Congrès des HLM au Parc des Expos – Paris Porte de Versailles (23 au 25 septembre 2025)

adaptés ou de la création de nouvelles réponses sociales innovantes. Elle illustre aussi le sens profond du travail commun entre une association et un grand partenaire public : conjuguer compétences, ressources et ancrage territorial pour agir concrètement au bénéfice des habitants.

Les chiffres témoignent de cette ambition. Dans les trois départements concernés, ce sont déjà **109 logements** qui ont été mis à disposition de nos publics et de nos équipes, dans un souci permanent de qualité, de sécurité et de dignité.

En signant cette convention, nous affirmons ensemble que les enjeux sociaux et sociétaux des outre-mer appellent des réponses fortes et partagées. Pour l'ALEFPA comme pour la Caisse des Dépôts, c'est une manière de dire que le développement économique et le progrès social ne peuvent être dissociés.

Comme l'écrivait Aimé Césaire, « *il n'y a pas de dignité sans solidarité* ». C'est à cette conviction que nous voulons donner vie, au service des territoires et de celles et ceux qui y vivent.

Patrick Kanner
Vice-président de l'ALEFPA

François Cuvelier
Vice-président de l'ALEFPA

Octobre 2025

Octobre Rose

6 - 12 octobre 2025

Semaine bleue

20 novembre 2025

Journée internationale des droits de l'enfant (Unicef)

20 novembre 2025

Duoday

26 - 28 novembre 2025

29^e Journée de l'AIRE (Saint-Etienne)

27 novembre 2025

Accueillir sans exclure : l'animal comme levier de lutte contre le non-recours et pour l'autodétermination (Hauts-de-France)

4 décembre 2025

20 ans de la Loi sur le handicap

5 - 12 décembre 2025

Résidence artistique Way Way - EHPAD Devulder (62)

5 décembre 2025

50 ans à La Réunion, avec un repas un peu spécial...

15 janvier 2026

Vœux de l'association



RETROUVEZ TOUS
LES RENDEZ-VOUS
DE L'ALEFPA



HOMMAGE À DIDIER PREUVOT

Didier Preuvot, membre du Conseil d'administration de l'ALEFPA depuis 2014, président d'ALEFPA sports depuis 2020, nous a récemment quittés des suites d'une longue maladie.

Homme de conviction et de défis, Didier Preuvot incarne depuis de nombreuses années la motivation et le dévouement au service des valeurs humanistes de l'ALEFPA. Administrateur Délégué des Hauts-de-France et du département du Nord en particulier, il a su insuffler une dynamique forte auprès des publics les plus vulnérables, notamment autour de l'inclusion par le sport.

Tous les membres de l'association tiennent à rendre hommage à sa personne et à saluer son engagement.



UN MOT DE PASSE FORT POUR UN COMPTE SÉCURISÉ

CYBERSÉCURITÉ : SOYONS TOUS VIGILANTS !

Chaque mois, surveillez votre boîte mail. Un mail de grades-inea@sensibilisation.com vous sera envoyé avec :

- Une courte vidéo de sensibilisation
- 1 à 2 questions rapides pour ancrer les bons réflexes

LA CYBERSÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS !



Tous vigilants face aux menaces cyber ! La cybersécurité est un enjeu crucial pour l'ALEFPA : durant plusieurs semaines, une campagne de sensibilisation est mise en place pour diffuser à l'ensemble des professionnels les bonnes pratiques pour éviter les intrusions.

Directeur de publication : Daniel Dubois / **Rédactrice en chef :** Catherine de Broucker

Merci à l'équipe de la Direction de la communication ainsi qu'à toutes les contributrices et tous les contributeurs.

Conception graphique : Orane Preux - d'après maquette Agence La Belle Verte / **Illustrations :** Chloé Beaucé

Dessins de presse : Tesson / **Impression :** Illico by l'Artésienne / **Mise sous pli et diffusion Métropole :** ESAT Les Arsses

Crédits photo spécifiques : Laurent Ghesquière pour la page de couverture - et quelques autres qui font désormais partie de la banque d'images de l'ALEFPA (sommaire, p 8, 9, 10, 20) - Ill. p. 27 – Campagne cybersécurité : ARS Hauts-de-France / GRADeS Inéa

ALEFPA – Siège social - Centre Vauban, Bâtiment Lille, 199-201 rue Colbert, CS 60030 - 59043 Lille
Contact : 03 28 38 09 40 - contact@alefpa.fr

Ce numéro a été tiré à 2500 exemplaires - Octobre 2025 - ISSN 3037-7684

A vingt ans on rêve d'aventure au grand large... et avec l'âge, la grande aventure, c'est de garder son autonomie.



ALEFPA